

Une motion votée par la gauche et le PDC fixe à la fin de la législature l'objectif de consacrer 0,7% du budget municipal à l'aide au développement

# La Ville n'abandonne pas l'objectif des 0,7%

PHILIPPE BACH

**Solidarité internationale** ► L'objet a été adopté quasiment sans débat. Lundi, une majorité du Conseil municipal de la Ville de Genève a adopté une motion demandant au Conseil administratif de se conformer à l'objectif visant à consacrer 0,7% de son budget à l'aide au développement.

Le texte, voté par les partis de gauche – Ensemble à gauche (Eàg), Parti socialiste, Verts – et le Parti démocrate-chrétien (PDC), datait de 2008 mais avait été mis au frigo! Son retour tardif en plénière explique que certaines invites étaient dépassées, notamment celle plaçant pour une atteinte de l'objectif des 0,7%... en 2015.

Lundi, lors des débats, deux réponses ont été proposées à ce dépassement des délais. Ensemble à gauche souhaitait que cet objectif soit lié à l'exercice 2017. Rappelons que la Ville n'a toujours pas de budget pour l'année en cours, les débats se poursuivant actuellement en commission. Dans un second amendement, le PDC a proposé de repousser cette date butoir à 2020, soit la fin de la législature. C'est cette dernière option qui a, in fine, été adoptée malgré l'opposition au texte du Parti libéral, de l'UDC et du MCG.

La divergence de dates n'est pas énorme, avoue Tobia Schnebli, auteur de l'amendement d'Eàg. «La Ville est presque au 0,7%. De l'avis général, M<sup>me</sup> Salerno [magistrate chargée du dossier] a bien travaillé sur cette question qui fait partie du programme du Conseil administratif. L'aide au développement a régulièrement progressé.»

## «C'est une bonne nouvelle»

Lionel Ricou, chef de groupe du PDC, relève que l'objectif du 0,7% est jugé important au sein de son parti, mais que la volonté était de ne pas interférer dans le débat budgétaire encore en cours.

Sandrine Salerno saluait le vote du délibératif: «C'est une bonne nouvelle, dans la mesure où cela montre qu'il est possible de surmonter l'antagonisme entre le Conseil municipal de droite et le Conseil administratif à majorité de gauche.»

Actuellement, l'aide au développement budgétisée par la Ville représente 0,61%. Elle pourrait passer à 0,63% selon les termes du projet de budget tel que discuté en commission. Elle était même de 0,65% dans la première mouture de ce texte, avant que le Conseil administratif propose de son propre chef un certain nombre de coupes. 1



En 2013, la FGC avait déposé une pétition pour exiger le financement de l'aide au développement à hauteur de 0,7% du budget cantonal. La Ville vise pour sa part à atteindre cet objectif d'ici à 2020. JPDS

## LA VILLE DANS LA MOYENNE

La Ville de Genève fait plutôt office de bonne élève, avec son 0,61%, si on la compare avec d'autres communes. Les villes périurbaines consacrent parfois des taux plus bas à l'aide au développement: 0,29% pour Thônex, 0,42% pour Vernier, 0,43% pour Versoix. Mais on trouve aussi des communes comme Lancy (0,66%), Onex (0,73%) Meyrin (0,74%), Carouge (0,99%) qui font mieux. Du côté des petites

communes, le taux est très variable. Parfois très bas, comme à Hermance, Dardagny ou Pully-Certoux (en dessous des 0,3%). Parfois plus généreux comme à Vandœuvres ou Cartigny (aux alentours du 1%). Enfin, relevons les 3,33% de Russin! Le canton est, lui, à 0,21%. Mais il est vrai qu'il assume aussi des tâches en lien avec la solidarité internationale qui ne sont toutefois pas directement versées dans

cette catégorie, observe Yanik Marguerat, chargé de communication de la Fédération genevoise de coopération. Au niveau Suisse, Genève assume entre 40% et 50% des aides cantonales versées aux pays du Sud. «Ce qui s'explique par la présence du siège onusien», ajoute-t-il. Reste que la disposition légale inscrite dans le droit genevois et qui demande un respect de l'objectif du 0,7% n'est pas respectée. PBH

## 600 cases postales supprimées à Rive

**Restructuration** ► La Poste va fermer près de 600 cases postales à Rive. Le géant jaune a décidé de détruire et reconstruire son bâtiment situé rue du Vieux-Collège, comme le relate la *Tribune de Genève*. Les cases postales ne feront plus partie du bureau de poste.

La Poste explique que leur disparition est due à un manque de rentabilité. «Les cases postales ont été installées dans les années 1880. Aujourd'hui, sur 350 000 cases postales en Suisse, à peine 200 000 sont utilisées. Le flux de courriers envoyés diminue chaque année de 1 à 3%, on réadapte simplement nos services à la demande», déclare Olivier Flueller, porte-parole de la régie publique.

**Selon les informations** recueillies par la *Tribune de Genève*, ce service permet à de nombreux professionnels du quartier d'obtenir leur courrier tôt, à proximité de leur lieu de travail et de manière sécurisée.

Une fois les travaux commencés dans quelques mois, l'alternative proposée aux clients sera de prendre une case postale dans un autre office genevois. LÉA PRESURVIC

## KURDISTAN SYRIEN

### SOUTIEN À LA BRIGADE INTERNATIONALE

Le Kurdistan, comme avant lui le Nicaragua ou l'Espagne, possède sa brigade internationale. En soutien aux Kurdes de Syrie se battant contre les islamistes et «les régimes réactionnaires et fascistes du Moyen-Orient», la Jeunesse internationale du Kurdistan organise ce samedi dès 19 h 30 au Théâtre de l'Usine à Genève une soirée d'information et de récolte de fonds. Repas à 20 h 30 et concert à 22 h. BPZ

## CONCERT

### LE BOB DYLAN CUBAIN CHANTE À GENÈVE

C'est sans doute le plus célèbre auteur-compositeur de l'île caraïbe: Carlos Varela, surnommé le Bob Dylan cubain, donnera dimanche un concert à la Maison des associations. Cet artiste de la *nueva trova cubana*, la chanson contemporaine de Cuba, a d'ores et déjà marqué l'histoire musicale de l'île avec des chansons comme «Jalisco Park» ou «Una Palabra», qui fait partie de la bande originale du film *Man on Fire* (2004) avec Denzel Washington. MOP

Di 26 mars à 19h30 à la Maison des associations (15, rue des Savoises), rés. par SMS au 076 347 37 35.

PUBLICITÉ

## 45<sup>e</sup> Salon International des Inventions de Genève

29 mars > 2 avril

Patronné par: La Confédération Suisse, La République et le canton de Genève, La Ville de Genève et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle – OMPI

palexpo Bilan inventions inventions-geneva.ch

## La justice offre un répit aux Musa

**Asile** ► Le Tribunal administratif fédéral accorde à ces Kurdes de Syrie l'effet suspensif quant à leur renvoi en Croatie. En attendant un jugement sur le fond, ils peuvent rester légalement en Suisse

Slava, Walat et Hazna Musa peuvent, tout comme le reste de leur famille, résider légalement en Suisse en attendant l'issue de leur procédure en justice. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) leur a accordé l'effet suspensif quant à leur renvoi, dans un arrêt daté de ce jeudi. La Cour doit maintenant statuer sur le fond, à savoir la non-entrée en matière du Secrétariat aux migrations sur leur demande d'asile. La justice admet aussi la requête d'assistance judiciaire totale, ce qui signifie que Berne payera l'entier des honoraires de leur avocat, Philippe Currat.

Pour rappel, l'automne passé, Genève avait renvoyé en Croatie les trois aînés de cette fratrie de cinq enfants, sur ordre de la Confédération et au nom des accords Dublin qui permettent de renvoyer des requérants vers le pays de premier accueil. Un cas qui a été fortement médiatisé par les mouvements

de soutien aux réfugiés, dont Solidarité Tattes. Mais ils étaient discrètement revenus à Genève et avaient déposé une nouvelle demande d'asile (voir *Le Courrier* du 17 février et du 16 mars). Les autorités fédérales l'ont une fois de plus rejetée. Frappés d'une non-entrée en matière, les trois migrants étaient sous la menace d'une expulsion. La décision a été attaquée par l'avocat des Musa, Philippe Currat, qui a fait valoir un élément nouveau: les parents et la benjamine de 12 ans, Solin, sont arrivés la semaine passée à Genève. Avec Redur, mineur au moment du renvoi des ses aînés, la famille est désormais au complet à Genève. L'unité familiale est une clause qui permet à un Etat d'examiner une demande d'asile même s'il n'est pas le premier pays d'accueil, rappelle l'avocat.

Pour accorder l'effet suspensif, le TAF a considéré que les conclusions du recours «ne paraissent pas d'emblée vouées à l'échec», se félicite M<sup>e</sup> Currat. L'avocat met en avant un autre élément: «Les conditions d'accueil épouvantables dans les centres en Croatie. Insalubrité, infrastructures dange-

reuses, manque de sécurité, nourriture mauvaise et conditions d'hygiène déplorable: voilà ce qu'ont vécu les Musa, ce n'est pas juste de la théorie!»

Le Tribunal administratif fédéral doit maintenant dire si la Suisse doit examiner la demande des trois aînés ou s'ils doivent être expulsés en Croatie, précise Me Currat, qui ne préjuge pas du temps de la procédure.

Il prévient toutefois que si le recours est refusé, la Cour européenne des droits de l'homme sera saisie.

Quant aux parents et à Solin, la Confédération n'a pas encore dit si elle entrerait ou non en matière sur leur demande d'asile. Le cas de la cadette devra toutefois bien être examiné par la Suisse, puisqu'elle est mineure, affirme M<sup>e</sup> Currat, tout comme l'est celui de Redur qui avait moins de 18 ans à son arrivée.

«La lutte pour l'accueil de la famille Musa in corpore continue», réagit Solidarité Tattes. Le mouvement remettra le 30 mars au Conseil d'Etat une pétition signée par 2200 personnes demandant que la fratrie puisse rester avec sa famille. RACHAD ARMANIOS